



ASSEMBLEA DI CORSICA

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 20/129 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT L'ADAPTATION EN LANGUE CORSE ET LA DISTRIBUTION
DU CAHIER DE VACANCES SUR LA CYBERSECURITE
« L'ASTUTI DI U WEB » A DESTINATION DES 7-11 ANS**

**CHÌ APPROVA L'ADATTAZIONI IN LINGUA CORSA E A DISTRIBUZIONI
DI U QUATERNU DI VACANZI NANTU A A CIBERSICUREZZA
« L'ASTUTI DI U WEB » PA I 7-11 ANNI**

REUNION DU 2 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le deux octobre, la commission permanente, convoquée le 17 septembre 2020, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI,

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE
M. Paulu Santu PARIGI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Pierre POLI à Mme Mattea CASALTA
Mme Laura Maria POLI-ANDREANI à Mme Rosa PROSPERI
M. Jean-Guy TALAMONI à M. Petr'Antone TOMASI

ETAIT ABSENTE : Mme

Isabelle FELICIAGGI

LA COMMISSION PERMANENTE

VU le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence modifiée pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,

- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** l'article 30 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 20/028 AC de l'Assemblée de Corse du 13 février 2020 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2020,
- VU** la délibération n° 20/127 AC de l'Assemblée de Corse du 24 septembre 2020 approuvant la prorogation de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 20/001 CP de la Commission Permanente du 6 mai 2020 décidant du régime dérogatoire d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente,
- VU** le tableau d'échéancier des crédits de paiement annexé au rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (14) : Mmes et MM.

Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse sur l'adaptation en langue corse et la distribution du cahier de vacances sur la cybersécurité « Les As du Web » à destination des 7-11 ans.

ARTICLE 2 :

AFFECTE les crédits à hauteur de 19 102,80 euros concernant l'adaptation graphique, l'impression et l'acheminement de 17 000 exemplaires ainsi que les droits de distribution.

ORIGINE : BP 2020 - PROGRAMME : 1212

MONTANT DISPONIBLE.....550 000,00 Euros

Adaptation graphique.....2 700,00 Euros

Impression et acheminement des exemplaires.....4 402,80 Euros

Droits de distribution.....12 000,00 Euros

MONTANT AFFECTE.....19 102,80 Euros

DISPONIBLE A NOUVEAU.....530 897,20 Euros

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer le contrat de licence avec ISSA France, et à lancer la procédure d'achat.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

AJACCIO, le 2 octobre 2020

Le Président de l'Assemblée de Corse,



Jean-Guy TALAMONI

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 2 OCTOBRE 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ADATTAZIONI IN LINGUA CORSA E DISTRIBUZIONI DI U
QUATERNU DI VACANZI NANTU A A CIBERSICUREZZA
' L'ASTUTI DI U WEB ' PA I 7-11 ANNI**

**ADAPTATION EN LANGUE CORSE ET DISTRIBUTION
DU CAHIER DE VACANCES SUR LA CYBERSECURITE
' L'ASTUTI DI U WEB ' A DESTINATION DES 7-11 ANS**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Contexte

Depuis de nombreuses années, la Collectivité de Corse est engagée en faveur d'une politique de soutien à la médiation numérique en Corse.

La « médiation numérique » désigne la mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages, c'est-à-dire développer la culture numérique de tous et ce dès le plus jeune âge.

C'est dans ce contexte que ce projet consiste en l'adaptation en langue corse et à la distribution du cahier de vacances sur la cybersécurité « Les As du Web » à destination des 7-11 ans scolarisés dans les établissements scolaires insulaires.

Objet du présent rapport

Le présent rapport vise au lancement d'un projet alliant valorisation de la langue corse et médiation numérique autour de l'adaptation en langue corse d'un cahier de vacances sur la cybersécurité à destination des 7-11 ans.

L'ouvrage, qui sera adapté, a été imaginé et conçu en 2017 par ISSA France, une association internationale spécialisée dans la cybersécurité, dans l'objectif de produire un cahier de vacances sur la cybersécurité pour toute la famille.

Le livret pédagogique sous forme de cahier de vacances présente les risques numériques pour les enfants à partir de 7 ans, leurs parents et leurs grands-parents afin de les guider dans leurs usages numériques, d'identifier les risques du Web et de s'en prémunir de manière ludique.

Ce cahier de vacances, gratuit, comporte une vingtaine de pages (cf. annexe jointe, exemplaire des « As du Web » en langue française).

Les « As du Web » a reçu quatre coups de cœur par le Comité paritaire d'évaluation de l'Institut National de la Consommation qui souligne la grande qualité du cahier.

Par ailleurs, le cahier a déjà été traduit et adapté dans une dizaine de langues.

L'objectif de cette opération consiste à adapter en langue corse le document produit par l'association ISSA et la distribution des exemplaires qui auront été produits aux enfants de 7 à 11 ans scolarisés dans les établissements insulaires (du CE1 à la 6^{ème}).

En se basant sur les chiffres communiqués par le Rectorat de Corse, 17 000 exemplaires seront édités.

Elèves du CE1 à la 6^{ème} scolarisés dans les établissements scolaires corses en 2019
15 605 élèves dans les établissements publics
759 élèves dans les établissements privés sous contrat
59 élèves dans les établissements privés hors contrat
Soit 16 423 élèves du CE1 à la 6^{ème} en 2019

L'approche ludo-pédagogique permet à tous, et prioritairement aux enfants, de découvrir des thèmes de prévention avec un mode langagier adapté à tous via des exercices et des jeux, richement illustrés et explicités avec des schémas pédagogiques.

Au sommaire de ce cahier, 20 pages et 6 thématiques sont explorées : les bons réflexes d'usages du Web, des smartphones et tablettes, des réseaux sociaux numériques, des données personnelles et du respect de la vie privée, du harcèlement et de l'intimidation en ligne.

Démarche proposée

Afin d'adapter ce document, la démarche proposée sera la suivante :

- 1) la transmission du document de traduction au service de la langue corse (3 500 mots),
- 2) la traduction de l'ouvrage est transférée à l'association ISSA pour la mise en page des contenus éditoriaux du cahier et son adaptation graphique,
- 3) la signature d'un contrat de licence entre ISSA France et la Collectivité de Corse (cf. annexe),
- 4) l'impression et l'acheminement des 17 000 exemplaires vers la Collectivité de Corse,
- 5) la distribution des ouvrages dans les établissements scolaires insulaires et dans les Espaces Publics Numériques Corses à l'automne 2020.

Financement de l'opération

Le financement est assuré sur les crédits du programme 1212 gérés par la Direction de la Transformation et de l'Aménagement numérique.

Le budget total alloué à l'opération est de 15 919 euros hors taxes, soit 19 102,80 euros toutes taxes comprises (20 % de TVA soit 3 183,80 euros).

Il se décompose en 3 parties :

- 2 250 euros HT consacrés au maquetage de l'ensemble des contenus éditoriaux du livret et à l'adaptation graphique,
- 3 669 euros HT consacrés à l'impression et à l'acheminement des 17 000 exemplaires,
- 10 000 euros HT consacrés aux droits de distribution.

Soit :

PROGRAMME : 1212	
MONTANT DISPONIBLE.....	550 000,00 Euros
Adaptation graphique.....	2 700,00 Euros
Impression et acheminement des exemplaires.....	4 402,80 Euros
Droits de distribution.....	12 000,00 Euros
MONTANT AFFECTE.....	19 102,80 Euros
DISPONIBLE A NOUVEAU.....	530 897,20 Euros

Conclusion

Il est demandé :

- D'approuver le présent rapport.
- D'approuver le financement de cette opération au titre du programme 1212.
- D'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à rattacher les crédits au titre de l'opération,
- D'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer le contrat de licence et à lancer la procédure d'achat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

COLLECTIVITE DE CORSE

PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION
--

SECTEUR : TIC
EXERCICE : BP 2020
PROGRAMME : 1212
Chapitre : 905
Fonction : 57

MONTANT DISPONIBLE550 000,00 Euros

Adaptation graphique.....2 700,00 Euros
Impression et acheminement des exemplaires.....4 402,80 Euros
Droits de distribution.....12 000,00 Euros

MONTANT A AFFECTER :19 102,80 Euros

DISPONIBLE A NOUVEAU :530 897,20 Euros

**CONTRAT DE LICENCE
CAHIER LES AS DU WEB (version corse)**

ENTRE :

L'association ISSA FRANCE

Association Loi de 1901, déclarée auprès de la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le numéro W 923 001 347 le 13 Septembre 2010, identifiée sous le numéro SIRET 888 435 922 00016

Dont le siège est situé 49 rue le Corbusier 92100 Boulogne Billancourt
Représentée par Diane RAMBALDINI, Présidente et Membre co-fondateur

Ci-après dénommée « L'Association »

ET

La Collectivité de Corse

Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique
Située au 22, Cours Grandval 20000 AJACCIO
Représentée par Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse

Ci-après dénommée « La Collectivité de Corse »

PREAMBULE

L'association est l'éditeur d'un cahier pédagogique destiné à éduquer les enfants à la sécurité numérique sur Internet intitulé « #LesAsduWeb » (ci-après dénommé « le Cahier »). Ce Cahier est rédigé en langue française.

La Collectivité de Corse a manifesté son intérêt pour pouvoir distribuer le Cahier aux enfants de 7 à 11 ans scolarisés en Corse. Le Service « langue corse » s'est proposé pour traduire les textes du cahier en langue corse.

L'Association a accepté la traduction du Cahier en langue corse, ainsi que la fourniture et la livraison de 17.000 exemplaires papier à la Collectivité.

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

L'Association s'engage à adapter et maquetter le Cahier dans la langue corse sous réserve de la fourniture des textes traduits par La Collectivité de Corse. Elle s'engage à autoriser La Collectivité de Corse à distribuer sur le territoire de la Collectivité de Corse les exemplaires fournis à titre gracieux, dans les Espaces Publics Numériques et les établissements scolaires, selon les modalités de son choix.

La Collectivité de Corse s'engage à fournir les textes en langue corse.

Les stipulations du présent Contrat représentent l'intégralité des engagements existants entre les Parties relativement à son objet. Elles remplacent et annulent tout engagement oral ou

écrit antérieur portant sur l'objet du présent Contrat et prévalent sur les conditions générales des Parties.

ARTICLE 2 : OBLIGATION DE L'ASSOCIATION

L'Association s'engage à réaliser les adaptations nécessaires de la maquette du Cahier en vue de son impression et de son acheminement.

Si la Collectivité de Corse souhaite que l'Association intègre des mentions ou logos (ci-après dénommés « les Ajouts ») sur la quatrième de couverture, La Collectivité de Corse devra transmettre les Ajouts à l'Association dans un délai de deux (2) semaines à compter de la signature du présent contrat.

Ces Ajouts devront être raisonnables, limités et ne pas dénaturer le contenu du Cahier. L'Association reste libre d'intégrer ou non ces Ajouts.

L'Association s'engage à faire imprimer le Cahier par un imprimeur professionnel dans un format respectant les impératifs de lisibilité et sur un papier d'une qualité correspondant aux normes habituelles pour ce type d'ouvrage. Chaque exemplaire imprimé comportera les mentions suivantes :

- le copyright © ISSA France suivi de l'année de publication ;
- la mention « ne peut être vendu »
- le statut de la Collectivité de Corse comme distributrice et traductrice du Cahier en langue corse

L'Association devra mettre à disposition les exemplaires à la Collectivité de Corse dans un délai d'un (1) mois, à compter de la signature du présent contrat.

ARTICLE 3 : OBLIGATION DE LA COLLECTIVITE

La Collectivité de Corse devra transmettre à L'Association les textes traduits pour l'adaptation du cahier et son maquetage.

Pendant toute la durée du présent contrat, la Collectivité de Corse signalera à L'Association toute contrefaçon dont elle aurait connaissance et lui prêtera assistance à l'occasion des poursuites que cette dernière serait amenée à exercer de ce chef.

L'Association reste seule maîtresse des décisions à prendre contre les contrefaçons ; elle garantit la Collectivité de Corse contre les conséquences que pourrait entraîner son inaction sur l'exploitation des droits concédés par le présent contrat.

ARTICLE 4 : DROITS CEDES

L'Association cède à la Collectivité de Corse, à titre non exclusif, le droit de distribuer gratuitement les 17000 (dix-sept mille) exemplaires imprimés, à la seule fin de sensibilisation des familles aux risques numériques;

La Collectivité de Corse cède à L'Association les éventuels droits de propriété intellectuelle de traduction du document source transmis par L'Association, pour toute la durée de protection des droits d'auteur (période jusqu'à la mort de l'auteur + 70 ans), en contrepartie d'une mention et de l'insertion dans la version corse du logo de la Collectivité de Corse en tant que traductrice

et distributrice. L'Association garantit qu'elle détient les droits attachés à la version française et donc à sa jouissance paisible.

ARTICLE 5 : ZONE GEOGRAPHIQUE

La présente cession de distribution est consentie exclusivement pour le territoire de la Collectivité de Corse.

ARTICLE 6 : DUREE

La présente cession est consentie pour une durée d'1 (une) année commençant à courir à la signature du contrat.

ARTICLE 7 : REMUNERATION

En contrepartie des prestations effectuées et des droits cédés et par application de l'article L.131-4-1° du Code de la propriété intellectuelle, la Collectivité de Corse versera à L'Association la somme forfaitaire de :

- 15 919 euros HT (quinze mille neuf cent dix-neuf euros hors taxe) ;

Les parties consentent expressément à déroger à la règle de la rémunération proportionnelle de l'auteur dans la mesure où la base de calcul de la participation proportionnelle ne peut être pratiquement déterminée compte tenu des modalités d'exploitation de l'œuvre.

La rémunération forfaitaire sera versée par la Collectivité de Corse à L'Association à réception de la facture correspondante.

Il est rappelé que la livraison des exemplaires se fera à une adresse unique en Corse librement déterminée par la Collectivité de Corse qui prendra à sa charge la distribution sur le Territoire Corse.

ARTICLE 8 : GARANTIES

L'Association déclare et garantit expressément à la Collectivité de Corse être la détentrice légitime et exclusive des droits de diffusion des Cahiers imprimés en langue corse et garantit expressément à la Collectivité de Corse qu'ils peuvent être librement exploités.

La Collectivité de Corse déclare et garantit expressément à l'Association être la détentrice légitime et exclusive de tous les droits de propriété intellectuelle sur les Ajouts et garantit expressément l'Association qu'elle peut librement intégrer les Ajouts à la version correspondante du Cahier.

L'Association garantit la Collectivité de Corse contre toute allégation et contestation relative à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle objet du Contrat qui émanerait d'un tiers invoquant la violation de ses propres droits dans le cadre d'une action en contrefaçon dirigée contre l'Association et/ou contre la Collectivité Corse.

Cette garantie est soumise aux conditions expresses suivantes :

- que la Collectivité de Corse l'en ait avisé immédiatement dès connaissance de toute allégation et contestation sur le Cahier ;

- que la Collectivité de Corse fournisse toutes les informations, tous les éléments en sa possession et l'assistance nécessaires à l'Association pour lui permettre de mener à bien sa défense ;
- et que la prétendue contrefaçon ne résulte pas de modifications apportées au Cahier par La Collectivité.

ARTICLE 9 : INTERDICTION DE SOUSLICENCE

La Collectivité de Corse a interdiction d'accorder à des tiers, par voie de sous-cession ou de sous-licence, tout ou partie des droits concédés dans le cadre du présent contrat sauf service intégré à la Collectivité de Corse et accord expresse de L'Association.

ARTICLE 10 : CLAUSERESOLUTOIRE

Le présent contrat sera résilié de plein droit si la Collectivité de Corse ne remplit pas l'une quelconque de ses obligations dans un délai de 15 jours après réception d'une mise en demeure restée infructueuse ;

En cas de résolution anticipée du présent contrat pour quelque cause que ce soit, l'Association recouvrera l'intégralité de ses droits.

ARTICLE 11 : SORT DU STOCK A L'ISSUE DU CONTRAT

A la fin du contrat, à quelque moment et pour quelque cause qu'elle intervienne, la Collectivité de Corse devra remettre à l'Association un inventaire du stock de Cahiers en sa possession ou sous son contrôle.

En cas de stock encore existant, la Collectivité de Corse devra, au choix :

- soit restituer sans frais les exemplaires restants;
- soit procéder, à ses frais, à leur destruction;
- soit démontrer la fin prochaine de l'écoulement du stock dans des délais raisonnables n'excédant pas (3) mois après la date de fin du contrat ; et en cas de non écoulement après ce délai, recourir à l'une des deux autres options décrites.

À des fins d'études ou de statistiques, la Collectivité de Corse et L'Association conviendront à l'issue du contrat d'un point pour rendre compte des effets éventuels de la distribution (nombre d'exemplaires distribués par point de diffusion, contexte et moyens de distribution par point de diffusion, accueil et éventuels retours des familles ayant reçu le Cahier, éventuels besoins associés, etc..) étant entendu que l'Association prendra compte de ces éventuels éléments à des fins d'amélioration du Cahier.

ARTICLE INCESSIBILITE DU CONTRAT

Le Contrat étant conclu *intuitu personae*, les Parties ne pourront pas céder, tout ou partie des droits et/ou obligations en découlant, sans l'accord écrit et préalable de l'autre partie.

ARTICLE DROIT APPLICABLE ET LITIGES

A l'exception des cas d'urgence justifiant le recours au juge des référés, les Parties s'engagent, en cas de différend survenant entre elles relatif à l'exécution du contrat ou de ses suites, préalablement à la saisine du juge compétent, à mettre en œuvre une procédure destinée à

faciliter un règlement amiable le plus rapidement possible. A cet effet, dès qu'une Partie identifiera un différend avec l'autre Partie, il lui appartiendra de demander la convocation d'une réunion ad hoc, réunissant des interlocuteurs des deux Parties de niveau Direction, afin de discuter du règlement de la question objet du différend. Cette convocation sera effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette réunion se tiendra dans un délai maximal de trente (30) jours courant à compter de la notification d'envoi à la Partie destinataire. Si dans ce délai, aucune solution n'est trouvée, entérinée par un écrit signé des représentants des deux Parties, ou si la réunion ad hoc n'a pas été tenue, chaque Partie reprendra sa liberté d'action.

A défaut de règlement amiable ou en cas d'échec de ce dernier, tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la cessation du présent Contrat sera soumise au Tribunal Judiciaire de Paris, exclusivement compétents y compris en référé ou sur requête, nonobstant appel en garantie ou pluralité des défendeurs y compris pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires.

Le droit français est seul applicable. Le présent article restera en vigueur nonobstant tous les cas d'expiration ou de résiliation du présent Contrat.

Fait à

Le

Pour La Collectivité de Corse

Pour l'Association ISSA France

À PARTIR DE 7 ANS

FR

#Les Ous du Web

Cahier de vacances pour
la sécurité numérique

For Your Eyes Only

1

DES JEUX

PARENTS

Conseils et corrigés
détachables

UN GLOSSAIRE



#lesasduweb

À quoi sert ce cahier ?

Deviens plus fort
devant ton écran !



Retrouve 6 thématiques, leurs jeux et des définitions :

- > Qui se cache derrière ton écran ? Pour quoi faire ?
- > Tes données personnelles : Apprends à les reconnaître et protège-les !
- > Le monde numérique n'est pas que pour les enfants. Ne t'y promène pas seul.
- > Le cyberharcèlement : c'est grave !
- > Internet ne dit pas toujours la vérité. Gare aux mensonges pour ne pas les répéter.
- > Sur Internet, reste cool et toi-même !

Une fois le cahier terminé, **n'oublie pas ton diplôme #lesasduweb** et écris-y tes nom et prénom. Conserve-le précieusement !

Ce cahier d'activités a aussi été pensé pour vous, parents et proches. **Pensez à détacher les pages au centre du cahier** comprenant des conseils pratiques, la page des réponses et le diplôme à remettre à la fin à votre enfant.

Des avis ? N'hésitez pas à partager vos impressions directement par mail, ou sur les réseaux sociaux avec le hashtag #lesasduweb



Le cahier de vacances pour la sécurité numérique, *Les As du Web*, est une publication de l'association ISSA France Security Tuesday.

Idée originale : Diane Rambaldini,
Présidente cofondatrice ISSA France
Security Tuesday

Matière pédagogique :
Comité pédagogique

Directrice de la publication :
Diane Rambaldini

Rédaction et conception :
Sydo, ISSA France Security Tuesday

Illustrations et jeux :
Sydo

Montage et mise en page :
ISSA France Security Tuesday,
Rodolphe Herrera

© ISSA France Security Tuesday, 2020
www.securitytuesday.com

Dernière édition : juin 2020
1^{ère} édition : octobre 2018

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous les pays.

ISBN : 978-2-491460-00-6
EAN : 9782491460006



Bienvenue

dans le monde numérique !

Internet, les jeux vidéo et les réseaux sociaux, c'est génial ! Tu peux discuter, partager des photos ou des vidéos avec la planète entière grâce à un ordinateur ou un smartphone. Mais derrière tous ces outils se trouvent de vraies personnes que tu ne vois pas : des enfants comme toi, et surtout des adultes.

Deviens un(e) pro du monde numérique grâce à ce petit cahier qui associe conseils et activités. Tu es prêt(e) ? C'est parti !

* Retrouve la définition des mots entourés en rouge en page 18

Qui fait quoi derrière ton écran ?

Dans le monde réel : lorsque tu parles avec quelqu'un, tu vois s'il s'agit d'une femme, d'un homme ou d'un enfant, et si tu le ou la connais. **Dans le monde numérique** : il est très facile de se faire passer pour quelqu'un d'autre avec un compte faux ou volé.

Retrouve qui se cache derrière chaque photo de profil

Petits conseils

- ★ Évite de discuter avec une personne que tu ne connais pas sur Internet.
- ★ Si cette personne veut te rencontrer, refuse et parles-en vite à tes parents.

Sur Internet, même si on ne se montre pas, on reste toujours visible : il est toujours possible de savoir qui a fait quoi.



Petits conseils

- ★ Ne te moque de personne dans le monde numérique, n'insulte pas les autres et n'écris pas n'importe quoi. On pourra toujours savoir que c'est toi et tu pourrais avoir des ennuis...

Devinette

Comment s'appelle le petit rond au-dessus de l'écran de ton ordinateur ou de ton téléphone ?

Les informations ou les images que tu échanges avec tes amis peuvent être récupérées par d'autres personnes et très rapidement diffusées sans que tu le saches, voire utilisées pour te tourner en ridicule par exemple.

Pourquoi ne faut-il pas publier n'importe quoi sur Internet ? (plusieurs réponses sont possibles)

Attention
Internet a la mémoire longue... il ne suffit pas d'effacer une phrase ou une photo pour qu'elle disparaisse complètement. Il reste toujours une "trace numérique" de ce qui a été fait. Il faut donc réfléchir avant de publier quoi que ce soit : il n'y a ni gomme, ni effaceur sur Internet.



(A) Tu pourrais être enfermé(e) dans une prison numérique



(B) Cela pourrait réapparaître dans 10 ans et te créer des problèmes



(C) Tes parents pourraient avoir des ennuis



(D) Tu pourrais attraper un virus



Tes données personnelles : protège-les !

Les **données personnelles** concernent ton identité : nom, prénom, âge, adresse, photo, numéro de téléphone, passions, etc.

Tout ce que tu dis ou échanges sur Internet peut être récupéré et utilisé **sans ton accord** dans le monde entier, et durant toute ta vie. Tout n'est donc pas bon à dire et certains petits secrets ne doivent être confiés que dans le creux de l'oreille...

Des personnes pourraient utiliser des informations que tu pensais ne donner qu'à tes proches pour te faire du mal, par exemple en te menaçant de révéler le nom de ton amoureux ou amoureuse à toute l'école.

Faut-il donner le numéro de carte bleue de tes parents ?

- (A) Oui je donne juste le numéro de carte bleue
- (B) Oui et je peux même donner le code de l'alarme de ma maison
- (C) Mauvaise idée : il existe beaucoup de fausses bonnes affaires sur Internet

Petits conseils

★ Si on te demande tes informations personnelles ou celles de tes parents afin d'avoir accès à un site Internet, méfie-toi et parles-en à tes parents.

★ Ne donne jamais tes dates de vacances si tu tiens à tes affaires : cela pourrait tenter les cambrioleurs !

Le sais-tu ?

Un organisme t'aide à protéger tes données personnelles sur Internet : c'est la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).



Le **pseudo** est ton nom dans le monde numérique : tu peux choisir ce que tu veux, alors profite-en pour t'amuser ! Tu peux aussi changer d'apparence en te créant un **avatar** !

Attention

N'oublie pas qu'on peut te retrouver... utiliser un pseudo n'est pas une raison pour faire n'importe quoi !

Barre les pseudos mal choisis :

- a) melissal0ans
- b) doudou-la-chouquette
- c) lucasBG93
- d) oscar-durand
- e) cl0ch3t4e



Compose 2 mots de passe différents de 8 signes chacun et qui comporteront tous les deux au moins :

- > 2 majuscules
- > 1 caractère spécial (@, #, ou \$ par exemple)
- > 2 chiffres

mot de passe n°1

mot de passe n°2

Si tu as peur d'oublier tes mots de passe, note-les sur un papier et confie-le à tes parents !

Petits conseils

★ Évite les pseudos qui donnent des informations personnelles (Kevin-de-Lyon).

★ Ne donne à personne tes pseudos et mots de passe et déconnecte-toi à chaque fois que tu n'utilises plus l'ordinateur, la tablette ou le téléphone. Une personne mal intentionnée pourrait par exemple te voler ton avancée dans un jeu vidéo.

-18 Le monde numérique n'est pas que pour les enfants

Le sais-tu ?

4 milliards de personnes, de tous âges et de toutes nationalités, utilisent Internet dans le monde, et il existe **1,4 milliard de sites** ! Une très grande partie d'entre eux ne sont pas pour les enfants. Il peut donc arriver que tu tombes sur des choses que tu ne comprends pas, qui te choquent, te blessent ou te font peur.



Si tu as vu quelque chose qui t'a paru bizarre ou qui t'a choqué(e), n'hésite pas à demander à un adulte ou à une personne de confiance. N'aie pas peur de te faire disputer ! Même si tu penses avoir fait une bêtise, tu n'as rien fait de mal : l'important, c'est d'en parler.

Petits conseils

★ Si tu ne veux pas en parler à tes parents, tu peux toujours trouver une personne de confiance à qui poser des questions ! Cela peut être : ton tonton, ta mamie, ton grand frère, ton professeur, ta nounou... Cherche dans ton entourage !



Quelque chose t'a déjà, toi aussi, effrayé sur Internet ? Raconte-le à tes parents.



Parents : à vous de jouer !

RÈGLES D'OR



INTERDIRE, NON. ENCADRER, OUI.

Le numérique et Internet font partie du quotidien. On ne peut en empêcher l'accès. L'interdiction crée de la rupture et incite les enfants à braver les interdits. Optez pour accompagner et rendre vos enfants prudents.



RÉPÉTEZ ET DIALOGUEZ

Les contenus d'Internet ou présents sur vos appareils ne sont pas tous faits pour les enfants. Sans même vouloir transgresser les règles, les enfants peuvent être choqués, abusés, influencés. Rien de pire que le silence, l'incompréhension et l'exclusion pour faire des dégâts. Répétez les bonnes pratiques, acceptez qu'ils aient été attirés ou trompés et incitez-les à parler, à poser des questions, à obtenir des explications et développez leur esprit critique !



MAÎTRISEZ LES BASES DU NUMÉRIQUE (avec vos enfants...)

Ne sous-estimez pas les capacités de vos enfants. Responsabilisez au lieu d'infantiliser, car ils en savent souvent plus que nous. Vous pouvez vous renseigner auprès des mairies, MJC, médiathèques pour suivre des cours, apprendre les bases du numérique et de la sécurité et les transmettre à vos enfants.

QUE DIT LA LOI ?

Article 1242 du code civil :



- Les parents peuvent être condamnés pour délaissement de mineurs ou négligence, si leurs enfants ont été laissés libres de faire tout et n'importe quoi.
- Les enfants peuvent faire l'objet de mesures ou sanctions éducatives pouvant aller jusqu'au placement dans un établissement d'éducation ou médical.

«Lorsque le mineur est âgé de moins de 15 ans, le traitement de ses données n'est licite que si le consentement est donné conjointement par le mineur concerné mais aussi le titulaire de l'autorité parentale»
(Loi du 20 juin 2018)



Vol, escroqueries, tromperies, pédopornographie, discussions glauques, challenges suicidaires...



INTERNET A SES CÔTÉS SOMBRES



Quelques conseils pour accompagner nos enfants :

- **Ne pas les laisser consulter seuls** un ordinateur ou un smartphone : de page en page, et même si c'est d'abord pour regarder des dessins animés, on peut tomber sur n'importe quoi !
- **Disposer les ordinateurs dans des pièces de vie** où les enfants ne sont pas seuls, en évitant les chambres par exemple ;
- Leur **montrer** comment on se sert d'un moteur de recherche, leur **conseiller** des sites intéressants, les **aider** à identifier les publicités, les spams, les pop-ups, etc.
- **Se tenir informé(e)** des sites et outils les plus utilisés par les enfants et des risques associés ;
- Si un enfant a eu accès à un ordinateur sans accompagnement, **regarder l'historique des pages consultées** pour parler avec lui de ce qu'il a pu voir si besoin ;
- **Couper la géolocalisation** sur les appareils numériques de la maison ;
- Leur montrer qu'on peut s'informer et faire un signalement sur une plateforme dédiée des autorités (cybermalveillance.gouv.fr).

Quelques outils pratiques

De nombreux outils destinés aux enfants peuvent vous aider :

- 1 Des moteurs de recherche, comme Qwant junior
- 2 Des applications de messagerie instantanée, comme Messenger Kids
- 3 Des plateformes vidéos, par exemple YouTube Junior

D'autres outils peuvent vous être utiles :

- 4 Installez un logiciel de protection de vos appareils et de contrôle parental
- 5 Equipez vos caméras et micros de cache (cache-Webcam)



Top secret : voici les réponses aux activités

p. 4 :

Les photos de profils associées sont **A3, B2, C4** et **D1**.

p. 5 :

Devinette : cela s'appelle une **webcam**. C'est une petite caméra qui sert à faire des films et des photos.

B - Cela pourrait réapparaître dans 10 ans et te créer des problèmes.

C - Tes parents pourraient avoir des ennuis.

p. 6 :

C - Ce n'est évidemment pas une bonne idée !

p. 7 :

Activité 1 : des pseudonymes comme melissa10ans, lucasBG93 ou oscar-durand donnent des informations personnelles (prénom, âge, département, nom de famille).

Activité 2 : il ne faut jamais communiquer ses mots de passe. Cette règle vaut aussi pour les adultes. 😊

p. 13 :

Pour trouver le nombre de personnes ayant reçu la photo : toi + tes 10 amis + l'ensemble formé par leurs 2 amis respectifs ($10 \times 2 = 20$), soit : $1 + 10 + 20 = 31$ personnes.

p. 15 :

1 - VRAI. Certains dinosaures avaient des plumes de couleurs vives.

2 - FAUX. Kylian Mbappé, devenu champion du monde à 19 ans, participe encore au championnat de France de football.

3 - VRAI. La Jeddah Tower, actuellement en construction en Arabie Saoudite, devrait atteindre 1 001 mètres de hauteur.

4 - FAUX. La température à la surface du soleil est supérieure à 3 500 degrés...

Ce cahier de vacances a plu à votre enfant ? Il vous a séduit ? Dites-le nous !
Vous avez des suggestions pour la prochaine édition ? Des remarques ?
Des questions ? Vous souhaitez simplement nous soutenir ?
Écrivez-nous par mail ou sur les médias sociaux.



ISSA France
49 rue le Corbusier
92100 Boulogne-Billancourt
FRANCE

✉ contact@securitytuesday.com
🌐 www.securitytuesday.com
📱 @ISSA_France
📺 @SecurityTuesday
#LesAsDuWeb





Le cyberharcèlement : c'est grave !

« Harceler » un camarade c'est être tout le temps méchant avec lui, soit en le tapant, soit en lui disant des petites phrases qui lui font de la peine comme « t'es bête », « t'es gros », « t'es moche », ou en lui faisant du chantage. Le cyberharcèlement c'est la même chose, mais sur Internet.

C'est pour ça qu'il faut respecter ses camarades d'école et ne pas diffuser des photos, des vidéos, lancer des rumeurs qui peuvent faire du mal. Ce que tu envoies à des amis pourrait rapidement être transféré à beaucoup de gens que tu ne connais pas.

Petits conseils

- ★ Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse.
- ★ Si tu penses être victime ou témoin, ou si tu crois avoir déjà participé à du cyberharcèlement, parles-en à un adulte !



Si chacun de tes 10 amis envoie à 2 personnes une photo que tu leur as envoyée, combien de personnes auront finalement vu cette photo, toi compris(e) ?



Diplôme

#LesAsDuWeb

Prénom _____

Nom _____

- A lu et compris les conseils du cahier de vacances
- A terminé les activités avec succès
- Est devenu un ambassadeur de la sécurité numérique

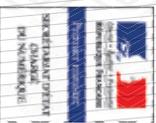
#LesAsDuWeb

Décerné le ____ / ____ / ____ par



NET ECOUTE.FR N°Vert 0800 200 000

Besoin d'aide ? Appelle ce numéro. Il est fait pour t'écouter et t'aider.



Internet ne dit pas toujours la vérité...

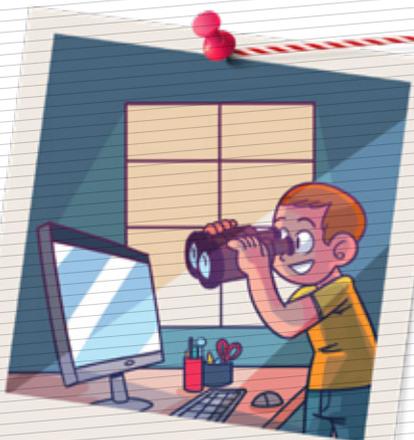


Le **sais-tu ?**

Internet est un espace libre et peu contrôlé. C'est comme une immense bibliothèque dans laquelle on trouve des articles, des commentaires, des images, des vidéos et de la musique déposés par le monde entier et dans toutes les langues ! Tout ce que tu peux trouver n'est donc pas forcément la vérité.

Il faut toujours **douter** de ce que tu trouves et essayer de **vérifier** les informations avant de croire à tout et n'importe quoi. Ce n'est pas parce que tu as vu ou lu quelque chose sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone que c'est vrai !

Écris ci-dessous une **fake-news** en lien avec les extraterrestres et essaie de duper tes copains (mais n'oublie pas de leur dire que c'est un mensonge à la fin !).



14

Si on te propose simplement de cliquer sur un bouton pour gagner une trottinette ou un jeu vidéo, c'est suspect ! D'une manière générale, méfie-toi de ce qui a l'air trop facile, gratuit ou trop beau pour être vrai...

Des **hackers** peuvent piéger des liens ou des images et te pousser à cliquer dessus pour récupérer des données personnelles et les vendre.

À ton avis, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? N'hésite pas à aller chercher sur Internet pour vérifier.



Certains dinosaures avaient des plumes de couleurs vives.

VRAI FAUX



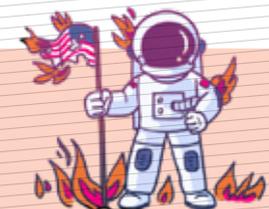
Kylian MBappé arrête la championnat de France, il préfère jouer en forêt !

VRAI FAUX



La tour la plus haute du monde, actuellement en construction en Arabie Saoudite, mesurera plus d'un kilomètre de haut.

VRAI FAUX



On marchera sur le Soleil en 2030 grâce à la mission internationale Icare 30.

VRAI FAUX

15

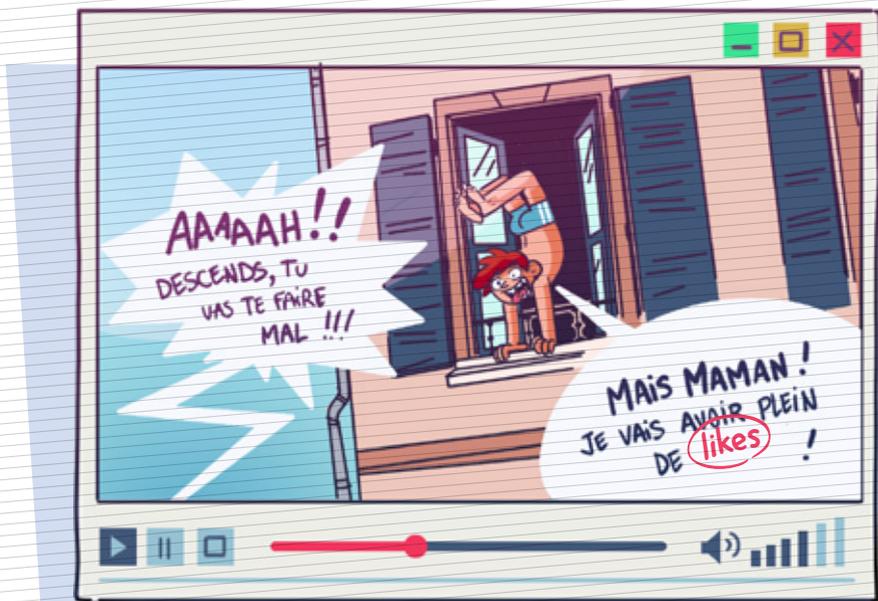
Petits conseils

★ Si tu as lu une information qui te paraît douteuse sur un site, essaie de vérifier qui l'a diffusée et si elle se trouve sur d'autres sites. Si ce n'est pas le cas, c'est suspect ! Dans tous les cas, parles-en à un adulte de confiance pour qu'il puisse t'aider à démêler le vrai du faux.



Sur Internet reste cool et toi-même !

Tout ce que tu postes sur Internet (profils, photos, vidéos, commentaires, etc.) donne de toi une image aux internautes. Pour épater tes copains, tu peux être tenté(e) de te filmer dans des situations dangereuses ou dans l'intimité : par exemple, en maillot de bain, en chantant ou en train de faire le clown.



Tu peux également être mis(e) au défi de participer à des **challenges** pour être bien vu(e) ou appartenir à un groupe. Beaucoup sont très dangereux. Avant d'y participer, demande l'avis de tes parents.

Pour avoir l'air cool dans le monde numérique sans le moindre risque, tu peux créer un **blog** sur tes loisirs comme le tennis, tes jeux vidéo préférés ou le hip-hop !

Petits conseils

- ★ N'utilise jamais la webcam quand tu es seul(e) devant ton écran.
- ★ N'emporte pas d'appareil numérique dans la salle de bain ou les toilettes, et éteins les appareils lorsque tu dois te déshabiller.

Retrouve les 8 appareils qui ne devraient pas être dans la salle de bain et entoure-les.



DÉCONNECTE-TOI !

Les ordinateurs et les téléphones, c'est bien beau mais...

Quand est-ce qu'on va jouer dehors ?



Parles-tu "numérique" ?

- Un **BLOG** est un site web personnel utilisé pour publier des articles.
- Un **CHALLENGE** est un défi, souvent dangereux, filmé et partagé sur Internet.
- Un **TCHAT** est un espace de discussions sur Internet et en temps réel.
- Une **FAKE NEWS** est une fausse information diffusée sur Internet.
- Un **HACKER** est un passionné d'informatique, capable de faire du piratage.
- Un **INFLUENCEUR** est une personne tellement populaire dans le monde numérique qu'elle peut influencer les choix et avis des autres.
- Le **LIKE**, est utilisé sur les réseaux sociaux pour dire que l'on aime un article, une vidéo, une photo, un avis, etc..
- Le **PSEUDONYME** ou **PSEUDO** est un nom choisi par une personne sur Internet.
- Les **RÉSEAUX SOCIAUX** sont des sites qui permettent d'échanger des informations, photos ou vidéos avec ses amis et ses connaissances.
- Un **AVATAR** est un personnage incarnant l'utilisateur sur Internet ou un joueur dans un jeu vidéo

A	H	I	B	L	O	G	C	I	L	S
Z	F	E	W	I	H	Z	H	N	P	O
M	I	X	P	K	Y	T	A	F	S	C
H	A	C	K	E	R	U	L	L	E	I
R	V	J	M	A	B	M	L	U	U	A
E	A	Q	V	V	V	L	E	E	D	U
S	T	R	U	M	P	O	N	N	O	X
E	A	Q	E	A	L	A	G	C	N	S
A	R	T	C	H	A	T	E	E	Y	M
U	S	Z	B	F	A	K	E	U	M	T
X	H	N	E	W	S	K	E	R	E	L

Retrouve tous ces mots cachés dans la grille :

- Blog
- Challenge
- Tchat
- Fake
- News
- Hacker
- Influenceur
- Like
- Pseudonyme
- Réseaux
- Sociaux
- Avatar



Remerciements

Quelle fierté de proposer le premier cahier de vacances destiné à protéger les enfants dans le monde numérique ! C'est grâce à un travail collaboratif extraordinaire de personnes et d'organisations ultra motivées qui nous ont soutenus et aidés, et nous souhaitons chaleureusement les remercier :

- ➔ **Aux enfants** curieux, parents, enseignants qui ont adoré *Les As du Web*, et nous motivent chaque jour ;
- ➔ **Au comité pédagogique** qui a donné de son temps pour offrir un peu de son savoir au service du cahier ; Justine Atlan (e-enfance), Damien Bancal (Zataz), Gérôme Billois (Wavestone), Gilles Garnier (Harmonie Technologie), Ghassan Hitti, Cyril Piat et Nicolas Duvinage (Gendarmerie C3N), Franck Gicquel (cybermalveillance.gouv.fr), Fabrice Neracoulis (Attitude 3D SNCF), Anne Souvira (Préfecture de Police), Laëtitia Berché, Hadi El Khoury et Diane Rambaldini (ISSA France Security Tuesday) ;
- ➔ **À toutes celles et ceux qui ont contribué financièrement** sur KissKissBankBank en 2017 alors que *Les As du Web* n'était encore qu'un projet : BNP Paribas, Société Générale, Groupe ADP, Harmonie Technologie, SNCF, Le groupe La Poste, Wavestone, Claranet, Lorcyber, Naitways, Potech Consulting, Red Alert Labs, Tehtris, Tranquil'IT, Yutell mais aussi Ataraxie IT, Galerie Marie Demange, Olivier Guillemot, Mehdi Hadjard, ATIPIIC avocat, Akerva, Acceis, Bertrand Ait-Touati, Joumana Dupuis, Digital Front-Tier, Gilles Garnier, Frédéric Gouth, Olivier Coredon, Khoulood Girot, Hackena, HTTPCS, Keefak, Myriam Multigner, Agence Rare, Nacira Salvan, SYC consultants, Badih Saikali, Sauvegarde, Xooloo et 53 autres contributeurs venus renforcer les rangs ;
- ➔ **À nos ambassadeurs de choc et de cœur**, Catherine Boutin, Fabrice Neracoulis, Eric Vautier qui ont, grâce à leurs persévérance et passion, permis des distributions publiques en Gare de Lyon à Paris et dans plusieurs aéroports de France ;
- ➔ **Au plus célèbre et généreux des experts en cybersécurité**, Gérôme Billois (Wavestone), qui nous a offert un soutien de tous les instants et embarqué ses équipes ;
- ➔ **À nos soutiens institutionnels** : Mounir Mahjoubi en sa qualité de Secrétaire d'Etat au numérique, Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI et soutien du premier jour, Cybermalveillance.gouv.fr, la Gendarmerie Nationale, la Préfecture de Police, et enfin, l'institut national de la consommation (INC) qui a distingué *Les As du Web*.

HAUT PATRONAGE



#les Ous du Web

Le 1^{er} cahier
de vacances
pour la sécurité
numérique

1



Association née en 2010, l'ISSA France Security Tuesday œuvre pour faire découvrir le numérique et ses dangers au plus grand nombre.

Fondée et dirigée par des professionnels de cybersécurité, elle est également à l'origine du spot vidéo *CitiZENSec*, du "serious game" *Arpène Lucien* sur la fraude aux faux ordres de virement et dispense des sessions de sensibilisation auprès d'écoles, d'entreprises et à l'occasion de nombreuses manifestations.



www.securitytuesday.com



ISBN : 978-2-491460-00-6

EAN : 9782491460006

PRIX : 5 €

#Les Ous du Web

Le 1^{er} cahier
de vacances
pour la sécurité
numérique



Association née en 2010, l'ISSA France Security Tuesday œuvre pour faire découvrir le numérique et ses dangers au plus grand nombre.

Fondée et dirigée par des professionnels de cybersécurité, elle est également à l'origine du spot vidéo *CitiZENSec*, du "serious game" *Arpène Lucien* sur la fraude aux faux ordres de virement et dispense des sessions de sensibilisation auprès d'écoles, d'entreprises et à l'occasion de nombreuses manifestations.



ISBN : 978-2-491460-00-6

EAN : 9782491460006

PRIX : 5 €



DEVIS N°20200304

I.S.S.A. France - Security Tuesday (Association)
49 rue Le Corbusier
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

OBJET :
FRAIS D'ADAPTATION ET DROIT DE DISTRIBUTION
DU LIVRET « LES AS DU WEB » EN LANGUE CORSE

DATE : 04/03/2020

ADRESSE A :

PIERA-MARIA LUCIANI
COLLECTIVITE DE CORSE
DIRECTION DE LA TRANSFORMATION ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE
SERVICE DES USAGES ET SERVICES NUMERIQUES
PALAZZU DI A CULLETTIVITA DI CORSICA
22, CORSU GRANDVAL
BP 215 – 20187 AIACCIU CEDEX 1

EXPEDIE A :

PIERA-MARIA LUCIANI
COLLECTIVITE DE CORSE
DIRECTION DE LA TRANSFORMATION ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE
SERVICE DES USAGES ET SERVICES NUMERIQUES
PALAZZU DI A CULLETTIVITA DI CORSICA
22, CORSU GRANDVAL
BP 215 – 20187 AIACCIU CEDEX 1

OBJET :

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ADAPTION DU LIVRET « LES AS DU WEB » EN LANGUE CORSE :

- FOURNITURE DES TEXTES TRADUITS EN LANGUE CORSE : A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE
- "MAQUETTAGE" DE L'ENSEMBLE DES CONTENUS ÉDITORIAUX DU LIVRET ET ADAPTATION GRAPHIQUE
- IMPRESSION ET ACHÈMEMENT DES 17 000 EXEMPLAIRES VERS UNE SEULE ADRESSE EN CORSE

DROIT DE DISTRIBUTION DU LIVRET « LES AS DU WEB » EN LANGUE CORSE, APPLICABLE A :

- ENFANTS ET FAMILLES DANS LE TERRITOIRE DE LA COLLECTIVITE CORSE
- ZONE GEOGRAPHIQUE : TERRITOIRE DE LA COLLECTIVITE CORSE
- CANAUX DE DIFFUSION : ESPACES PUBLICS NUMERIQUES ET CERTAINES ECOLES / COLLEGES INSULAIRES
- DUREE : 1 AN
- NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 17 000

PRIX HT : 15919,00€

TVA (20%) : 3183,80€

PRIX TTC : 19102,80€

Paiement à réception de facture (Par chèque ou par virement, RIB ci-dessous)

En cas de retard de paiement : Pénalités calculées sur taux en vigueur de refinancement de la BCE, majoré de 10 points.

DUREE DE VALIDITE DU DEVIS : 5 MOIS



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Ci6	Devise
10278	06019	00020126501	77	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8060 1900 0201 2650 177

CCM LE PLESSIS ROBINSON

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM LE PLESSIS ROBINSON
52 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92350 LE PLESSIS ROBINSON
Tel : 06-20-09-20-05

Titulaire du compte (Account Owner)

ASS ISSA FRANCE
49 RUE LE CORBUSIER
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Pour toute question concernant le présent reçu, veuillez contacter :

Hadi EL KHOURY, Trésorier de l'ISSA France Security Tuesday

Par téléphone au +33(0)6.83.80.12.56

ou par mail à hadi@securitytuesday.com

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE CONFIANCE.

IMPACT FINANCIER DU RAPPORT

Date estimée affectation	juil.-20
Date estimée engagement comptable (convention, arrêté, marchés ...)	juil.-20

Situation du sous-programme hors présent rapport

Sous-Programme	Stock d'autorisations au 31/12/N-1*	Autorisations déjà affectées en N	TOTAL	ECHEANCIER CP					Total	
				N	N+1	N+2	N+3	N+4		N+5
1212C		-		750 000,00						
				CP Votés	750 000,00					
				Disponible CP	634 809,92					

Impact financier du rapport

N° Rapport	Libellé /Objet	Sous-Programme	N° affectation si existante	Montant AP/AE et CP Nécessaires	Echéancier							TOTAL	
					N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5			
	Adaptation en langue corse et distribution du cahier de vacances sur la cybersécurité « Les As du Web » à destination des 7-11 ans			19102,80	Echéancier AP/AE**	19 102,80							19 102,80
					Echéancier CP	19 102,80							"
	Financement	Financier	Nature (subvention dotation, convention)	Montant financement	Echéancier	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	TOTAL	
							-	-	-			-	
						-						-	
					Effort financier CDC	19 102,80	-	-	-	-	-	19 102,80	

*Données CA N-1 du sous-programme

* Dans l'hypothèse où l'opération nécessitera des AP ou AE supplémentaires ultérieures